



Affiché le 17/03/2023

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Affectation du résultat de la section de fonctionnement N-1

Décision n° 23 03 05

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le dix mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, , Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Mme Germaine Millo, Monsieur Christian Dragoni par Mme Beille-Tourscher, Madame Nadine Ezingard par Monsieur Francis Tujague

Absents : Monsieur Pierre Donadey, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito

Madame Evelyne Laborde a été nommée secrétaire de séance

Après avoir entendu et statué sur le compte administratif du budget principal de la Communauté de Communes du Pays des Paillons de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2022 présente un excédent de 710 832,33 €, Monsieur Francis TUJAGUE, 1^{er} Vice-président en charge des finances, propose au Conseil Communautaire d'affecter le résultat comme suit :

Section de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice 2022	+ 710 832,33 €
B- Résultat N-1 reporté	+ 866 873,21 €
C- Résultat à affecter (A + B)	1 577 705,54 €
Section d'investissement	
A- Résultat de l'exercice 2022	+ 439 835,71 €
B- Résultat N-1 reporté	- 228 244,29 €
C- Résultat cumulé (A + B)	+ 211 591,42 €
D- Solde des restes à réaliser	- 428 788,46 €
E- Solde d'exécution : C - D	- 217 197,04 €
Besoin de financement : E	217 197,04 €
Affectation du résultat	
Affectation au 1068 pour couvrir le besoin de financement	217 197,04 €
Report en fonctionnement au BP 2023 (R002)	1 360 508,50 €
Report en investissement au BP 2023 (R001)	211 591,42 €

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1^{er} Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Décide** d'affecter 217 197,04 € au 1068 afin de couvrir le besoin en financement de la section d'investissement
- **Décide** d'affecter les 1 360 508,50 € restant du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 en recette de fonctionnement sur le BP 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 27

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
E. LABORDE



LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA


